



Master Droit international et droit européen

Justice civile et modes alternatifs de règlement des différends

Responsables	Descriptions	Informations
Anne LEBORGNE anne.leborgne@univ-amu.fr	Code : DPRB51	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique
Laura WEILLER laura.weiller@univ-amu.fr	Nature :	Nombre de crédits :
	Domaines : Droit, Économie, Gestion	

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Partie 1 - Les modes alternatifs et l'institution judiciaire

Titre 1 Le droit commun des modes amiables judiciaires

- Chapitre 1 Le préalable judiciaire
- Chapitre 2 Les modes judiciaires en cours d'instance

Titre 2 Les droits spéciaux

- Chapitre 1 La médiation familiale
- Chapitre 2 La médiation en droit social
- Chapitre 3 La médiation en droit de la consommation

Titre 3 Les professionnels du droit et la médiation : Avocats, Notaires, Huissiers de justice

Partie 2 - Les modes alternatifs hors de l'institution judiciaire

Titre 1 Les modes amiables du Livre V

- Chapitre 1 La conciliation et la médiation conventionnelles

§1 Qualification

§2 Régime

- Chapitre 2 Dispositions communes, la transaction

§1 qualification

§2 Régime

Titre 2 L'arbitrage

- Chapitre 1 L'arbitrage interne

§1 L'engagement de la procédure arbitrale

§ 2 La sentence et les voies de recours

- Chapitre 2 L'arbitrage international

§1 Le principe de validité de la convention d'arbitrage international

§ 2 La sentence et les voies de recours

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

• Distinguer les différents modes alternatifs de règlement des différends (conciliation, médiation, procédure participative avec avocat, transaction, arbitrage) dans le procès et hors du procès civil.

• Comprendre le changement de culture attendu des professionnels.

• Maîtriser les processus dans les différentes branches du droit privé (civil, social, commercial, de la famille, de la consommation).

• Être à jour de la jurisprudence, notamment s'agissant des clauses de médiation et de l'arbitrage.

- Résoudre un cas pratique, type examen du CRFPA.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Le plan de cours est déposé sur Ametice ainsi que des documents théoriques (règlements européens, directives) et pratiques (décisions de justice, barèmes professionnels). Le cours est sans TD. Toutefois des mises en situation pratiques sont exposées en cours.

BIBLIOGRAPHIE, LECTURES RECOMMANDÉES

- L. Cadiet, Les modes alternatifs de règlement des conflits, 2^{ème} éd., 2017, Dalloz, coll ° Connaissance du droit.

- N. Fricero, Le guide des modes amiables de résolution des différends, Dalloz, 20^{ème} éd., 2015.

- F. Vert, La confusion terminologique entre médiation et conciliation : un frein à leur développement, Gaz. Pal. 30-31 janv. 2015, p. 8.

- J-H Farne, L'avocat et la médiation, JCP G 2014, 833.

- J-B. Racine, Droit de l'arbitrage, PUF 2018.

- Ch. Seraglini et J. Ortscheidt, Droit de l'arbitrage interne et international, Montchrestien Lextenso 2013, 2^{ème} éd., 2019 (à paraître en juin).

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Procédure civile L. 3.

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 28 heures
- Cours magistraux: 27.5 heures

CODES APOGÉE

- DPRB10A [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 02/10/2023